

■ **City Express Sàrl**, à Préverenges, route d'Yverdon 21.
Nouvelle société à responsabilité limitée. Statuts: 11 août 2003.
But: livraison de courrier direct et toute activité dans la distribu-
tion. Capital social entièrement libéré: CHF 20'000. Reprise de bi-
ens envisagée: exploitation de la branche courrier express de la
société Roch et Poncini City Express, à Saint-Sulpice (VD), à sa-
voir le fichier clients pour CHF 75'500. Associés: Gattlen Gabriel,
de Bürchen, à Lausanne, avec une part de CHF 1'000, gérant avec
signature individuelle, et Gattlen Danielle, de Bürchen, à Préver-
enges, avec une part de CHF 19'000. Organe de publication:
Feuille officielle suisse du commerce.
Journal no 7720 du 15.08.2003
(01138864 / CH-550.1.035.671-3)